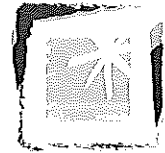


N° DEL/2026-092



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 8 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 2 juin 2026

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (33) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, M. GROUSSET David, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, Mme SUAU Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse.

Délégués suppléants : M. MERLIN Jacques.

ABSENTS EXCUSES

Mme CERDA Dominique, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François.

Pouvoirs (3) :

Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. LAFON Jean-François a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

OBJET : Subvention Internat d'Excellence du Collège Albert THOMAS

M. le Président informe le Conseil que, par courrier en date du 24 avril 2026, le Collège Albert THOMAS sollicite une subvention de 2 000 €, à titre exceptionnel, pour relancer et promouvoir l'Internat d'Excellence.

M. le Président propose ~~d'attribuer une~~ subvention de 1 000 €, et de renouveler la convention de partenariat avec l'Espace Jeunes (accès gratuit aux enfants de l'Internat accompagnés d'un Assistant d'Education).

Mme Marion GUICHON ne prend part ni au débat, ni au vote.

Entendu la proposition de M. le Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** le montant de la subvention exceptionnelle pour le financement de l'internat d'Excellence du Collège Albert THOMAS à Egletons à 1 000 € ;
- **Autorise** M. le Président à signer la convention définissant les modalités de versement de cette subvention et du partenariat avec l'Espace Jeunes.

POUR : 37

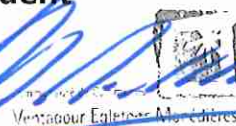
CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 9 juin 2026**

Le Président

Jean-Louis BACHELLERIE



Carrefour de
l'Épinette
49550
Lapleau
05 55 27 69 26